

CONFÉRENCE SUR L'EMPLOI
ET LE HANDICAP

MERCREDI 14 OCTOBRE 2015
MAISON DE LA CHIMIE - PARIS

PRÉSIDIÉE PAR

Martine CARRILLON-COUVREUR

Députée de la Nièvre
Vice-présidente de la Commission
des affaires sociales
Présidente du Conseil national consultatif
des personnes handicapées (CNCPH)

Denis JACQUAT

Député de la Moselle
Membre de la Commission des affaires sociales
Vice-président du Groupe d'études sur
l'intégration des personnes handicapées

ANIMÉE PAR

Franck SEURET

Journaliste spécialiste politiques du handicap,
Faire Face



AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

le défi de l'employabilité

08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H00 OUVERTURE DES TRAVAUX

Martine CARRILLON-COUVREUR, députée de la Nièvre, vice-présidente de la Commission des affaires sociales, présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

Denis JACQUAT, député de la Moselle, membre de la Commission des affaires sociales, vice-président du Groupe d'études sur l'intégration des personnes handicapées

09H15

SESSION I

Table ronde présidée par **Martine CARRILLON-COUVREUR**, députée de la Nièvre, vice-présidente de la Commission des affaires sociales, présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et **Philip CORDERY***, député des Français établis hors de France, membre de la Commission des affaires sociales

COMMENT

PRÉVENIR

LE HANDICAP

ET AMÉLIORER

L'EMPLOYABILITÉ

DES PERSONNES

HANDICAPÉES ?

QUELLES POLITIQUES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL ?

- Maladies chroniques, troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux, accidents, perte de la vue et de l'audition... Comment prévenir la perte d'autonomie ? Quelles politiques de prévention en France ?
- Comment surmonter les difficultés d'accès à la prévention des publics fragiles ?
- Quelle formation des professionnels de santé ? Quelle coordination entre les acteurs dans le parcours de santé des personnes susceptibles de développer un handicap ou de voir leur handicap s'aggraver ?

ACCOMPAGNER LES PERSONNES HANDICAPÉES POUR FACILITER L'EMPLOYABILITÉ

- Dépendance : comment favoriser l'autonomie à domicile pour améliorer l'employabilité ? Quelle prise en charge de la dépendance ?
- Aménagement de l'environnement de vie, aide à domicile : comment les aides individuelles peuvent-elles compenser le handicap pour libérer du temps au profit de la vie professionnelle ?
- Action sociale : quel le rôle des entreprises de protection sociale ? Quels exemples d'innovations sociales ?
- Projet de loi vieillissement : le défi du statut des aidants ?



INTERVENANTS

Éric BLANCHET, directeur général, L'ADAPT

Sylvie BRUNET, conseillère au Conseil économique, social et environnemental (CESE), auteure de l'avis «La prévention des risques psychosociaux, trésorière de l'ANDRH

Nathalie CUVILLIER*, sous-directrice de l'Autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées, Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS)

Émilie DELPIT, directrice Prévention et Innovation sociale, Klesia

Corinne ERHEL*, députée des Côtes-d'Armor, vice-présidente du Groupe d'études sur l'internet et la société numérique

Luc GATEAU, président de la Commission travail et administrateur de l'UNAPEI, président de l'URAPEI Pays-de-la-Loire

André MONTANÉ, président du Comité national du FIPHP et de la Commission solidarité du Conseil départemental de l'Ariège

Jean-Frédéric POISSON, député des Yvelines, vice-président de la Commission des lois, membre du Groupe d'études sur l'intégration des personnes handicapées

Débat avec la salle



11H00

SESSION II

QUELLES
INNOVATIONS
POUR FAVORISER
L'EMPLOI
DES TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS ?

Table ronde présidée par **Denis JACQUAT**, député de la Moselle, membre de la Commission des affaires sociales, vice-président du Groupe d'études sur l'intégration des personnes handicapées.

QUELS DÉVELOPPEMENTS DE L'ACCESSIBILITÉ ?

- Accords d'entreprise pour l'accueil des personnes handicapées : quel cadre réglementaire plus simple et plus incitatif ?
- Quelle aide aux entreprises pour innover dans le sens de l'accessibilité ? Quels appels d'offre de l'État auprès des acteurs privés ?
- Accessibilité numérique : quel effort de l'État pour rénover les équipements numériques et l'accessibilité des sites officiels ? Quelles solutions apportées par les entreprises ?

ACCÈS ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI : QUELLES RÉFORMES ET QUELLES INITIATIVES ?

- OETH : comment la loi peut-elle aider les entreprises à respecter leurs obligations ?
- Simplification des procédures de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé : un moyen efficace de dépasser le seuil des 6% ?
- Maintien dans l'emploi : quelle articulation entre sécurisation des parcours et besoins de l'entreprise ?
- La réforme du compte personnel de formation : vers une meilleure insertion des personnes handicapées ? Quel cadre pour la mise en situation en milieu professionnel ?
- Politique de l'emploi : comment faciliter les passerelles entre emplois protégés et emplois en milieu ordinaire : quels programmes de réadaptation et de retour à l'emploi pour les personnes handicapées ?
- Développement des initiatives privées : exemples de réussites.

12H15

CLÔTURE DES TRAVAUX

12H30

DÉJEUNER À LA MAISON DE LA CHIMIE**Georges BULLION**, président, Messidor**Stéphane CLAVÉ**, directeur général par intérim, AGEFIPH**Alain FAURE**, membre du conseil d'administration du Forum européen des personnes handicapées (FEPH) et secrétaire du Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE)**Michel FORISSIER***, sénateur du Rhône, membre de la Commission des affaires sociales**Édith GUEUGNEAU**, députée de Saône-et-Loire, secrétaire de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes**Christine NASCHBERGER**, professeure associée, AUDENCIA École de management, responsable du pôle Management de la diversité de l'Institut pour la responsabilité sociétale des entreprises**Sophie RAISIN***, vice-présidente du Conseil des études et de la vie universitaire de l'Université de Nice Sophia Antipolis, en charge de la formation et de l'insertion dans la vie active des jeunes en situation de handicap**Gérard ZRIBI**, président, Association nationale des directeurs et cadres d'ESAT (ANDICAT)

Débat avec la salle

INFORMATIONS PRATIQUES

Pourront participer à cet événement uniquement les personnes ayant retourné leur coupon d'inscription avant le **LUNDI 12 OCTOBRE 2015** à RIVINGTON - 117 rue de Rennes – 75006 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières inscriptions parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum ait été atteinte seront informées que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Toute annulation de l'inscription au déjeuner doit être signalée par écrit 8 jours avant la date de l'événement pour être remboursée.

LIEU DE LA CONFÉRENCE

Maison de la Chimie
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Métro : Invalides ou Assemblée nationale
RER C : Invalides
Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94
Parking : Invalides

LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais et ayant été accueillies au préalable sur les lieux de l'événement.

EN PARTENARIAT AVEC

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

THALES

RENSEIGNEMENTS

RIVINGTON

117 rue de Rennes - 75006 Paris
Tél : 01 84 16 56 51
Fax : 01 84 16 56 58
Contact inscriptions : Alexia ROUSSEAU
inscription@rivington.fr

Ce coupon-réponse doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ : _____

FONCTION : _____

TÉL : _____ FAX : _____

E-MAIL* : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION : Participera à la conférence à titre gratuit
 Participera au déjeuner : 95€ TTC (dont 20% de TVA)
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :
60 € TTC (dont 20% de TVA)

- RÈGLEMENT : Chèque (à l'ordre de Rivington)
 Virement

CACHET ET SIGNATURE

URGENT - RÉPONDRE AVANT LE LUNDI 12 OCTOBRE 2015



AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

le défi de l'employabilité

COUPON-RÉPONSE
À ADRESSER
PAR FAX, PAR E-MAIL
OU PAR COURRIER À :

RIVINGTON

117 rue de Rennes - 75006 Paris

Tél : 01 84 16 56 51

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Alexia ROUSSEAU

inscription@rivington.fr